



OBJECTIF AFRIQUE



LETTRE D'INFORMATION ECONOMIQUE

N° 226 – 9 JUIN 2022



ZOOM SUR ... « Un nouveau choc et peu de marge de manœuvre » : les dernières perspectives économiques régionales du FMI pour l'Afrique subsaharienne



LES TITRES A LA UNE

L'inflation des prix alimentaires pourrait frapper plus durement l'Afrique selon un rapport d'Oxford Economics

L'Afrique du Sud, la Namibie et quatre autres pays forment une nouvelle alliance africaine pour l'hydrogène vert

COP 15 : lancement de l'Initiative d'Abidjan

Les opérations en cryptomonnaies mises sous surveillance en zone CEMAC

LE CHIFFRE A RETENIR

22,7 %

La part de la population africaine ayant reçu au moins une dose de vaccin Covid-19 (contre 65,7 % de la population mondiale)

Source : [Our world in data](#)



TABLE DES MATIERES

Zoom sur...	2
Conjoncture	2
Environnement des affaires	6
Projets et financements	8
Secteurs d'activités	8
Energies et matières premières	10
Industrie	13
Transport et infrastructures	13
Agriculture et agroalimentaire	14
Services	14
Agenda	15
Contacts	16

Zoom sur...

« Un nouveau choc et peu de marges de manoeuvre » : les dernières perspectives économiques régionales du FMI pour l'Afrique subsaharienne

Le 28 avril, le FMI a publié la dernière édition des [Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne](#).

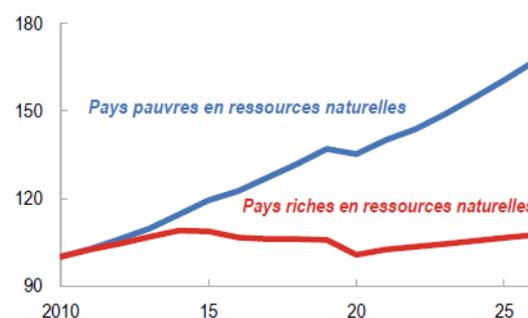
Si la reprise amorcée en Afrique subsaharienne au T3 2021 avait conduit le FMI à revoir ses estimations de croissance à la hausse pour l'année 2021 (de 3,7%, à 4,5%), la forte augmentation des prix des produits de base consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la faible marge d'action des pays pour y répondre entraînent **une dégradation des prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne, désormais estimée à 3,8 % pour 2022**. Les économies africaines sont désormais confrontées à une pluralité inédite de risques selon le FMI, dont l'insécurité alimentaire, l'augmentation du taux de pauvreté et l'accroissement des tensions sociales.

D'après le rapport, ce constat général cache toutefois des **situations très contrastées selon les pays de la région**, notamment entre les pays exportateurs de pétrole, dont la croissance a été revue à la hausse de 0,8 point par rapport aux prévisions d'octobre 2021, et les pays importateurs de pétrole, dont les prévisions de croissance ont été revues à la baisse d'environ 0,4 point de pourcentage. **Les pays exportateurs net de pétrole de la région devraient enregistrer des recettes exceptionnelles en raison de la hausse des cours**. Toutefois, **dans l'ensemble des autres pays d'Afrique subsaharienne, cette hausse devrait générer une très forte inflation, estimée à 12,2% par le FMI pour 2022, soit un niveau similaire à celui atteint en 2008** et peser lourdement sur les soldes budgétaires, en particulier pour les pays qui subventionnent les carburants.

Outre l'accélération des différentes campagnes de vaccination contre le COVID-19, les pays de la région doivent selon le FMI répondre aux trois impératifs suivants : **remédier aux effets locaux de la guerre** (« faire face au choc sur les cours des produits de base sans accroître la vulnérabilité liée à la dette »), **trouver un équilibre entre la croissance et l'inflation**, et **maîtriser l'ajustement des taux de change**.

Des réformes plus structurelles sont également nécessaires pour renforcer l'intégration régionale, encourager le développement du secteur privé, répondre aux enjeux liés aux changements climatiques, **développer de nouvelles capacités industrielles et diversifier les économies**. En effet, **plusieurs pays restent très dépendants des exportations de produits de base** comme le pétrole (les exportations de pétrole représentent 40 % du PIB en Guinée équatoriale, en République du Congo ou encore au Soudan du Sud), le minerai de fer ou encore le cuivre. Cette dépendance les rend très vulnérables aux fluctuations des cours. Les pays riches en ressources naturelles ont ainsi connu, sur la décennie ayant précédé la pandémie, une croissance économique moyenne de 3,1 %, bien inférieure à la croissance de 5,9 % enregistrée par les pays pauvres en ressources naturelles sur la même période. Cet écart devrait encore se creuser dans les années à venir selon le FMI qui encourage les pays exportateurs de produits de base à renforcer la crédibilité de leurs politiques macroéconomiques, améliorer le climat des affaires et recourir à des interventions sectorielles ciblées pour palier aux défaillances du marché.

Graphique 26. Afrique subsaharienne :
PIB réel par habitant, 2010-26
(Indice, 2010 = 100)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Conjoncture

Afrique - L'inflation des prix alimentaires pourrait frapper plus durement l'Afrique selon un rapport d'Oxford Economics

Dans un rapport publié en mai, *Oxford Economics* alerte sur le fait que la hausse mondiale des prix alimentaires aura des conséquences plus importantes pour les pays d'Afrique que ceux des pays avancés en raison de la pondération plus élevée des denrées alimentaires dans les paniers de l'Indice des prix à la consommation (IPC). En effet, si les denrées alimentaires représentent généralement jusqu'à 15 % du panier de l'IPC des ménages dans les économies avancées, cette part dépasse souvent 25% pour les pays d'Afrique, et est même supérieure à 50 % pour des pays comme l'Éthiopie ou le Soudan. Les Seychelles font figure d'exception avec une part inférieure à 20 %. En mars 2022, l'indice FAO des denrées alimentaires a augmenté de 13 % par rapport à février, mois au cours duquel il avait déjà augmenté de 4 %. Le rapport évoque également les tensions sociales que pourraient provoquer cette hausse des prix si aucune subvention n'est mise en place pour aider les ménages, mais également la détérioration des finances publiques que pourrait entraîner l'instauration de ces mêmes subventions.

Cameroun - Le Cameroun mobilise plus de 200 Mds FCFA sur le marché financier sous-régional

Le Ministre des finances, Louis Paul Motazé, a annoncé le 27 mai 2022 les résultats provisoires de l'émission de l'emprunt obligataire de l'État du Cameroun sur la Bourse de valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Le pays aurait finalement levé 235 Mds FCFA, soit 35 Mds de plus que le montant initial sollicité. Selon la note d'information de l'emprunt, les fonds collectés sont destinés au financement de certains projets de développement inscrits au budget de l'État pour l'année 2022, notamment dans les secteurs des infrastructures routières (119,9 Mds), de l'énergie (23,5 Mds), de l'aménagement urbain (23,2 Mds), et l'extension des travaux

d'aménagement du port autonome de Kribi (15 Mds). Pour rappel, cet emprunt a une maturité de 7 ans avec différé de 2 ans et un taux d'intérêt de 6,25 %.

Ghana - L'inflation au Ghana atteint 23,6% sur un an en avril 2022

Les services statistiques du Ghana (Ghana Statistical Service – GSS) ont publié les chiffres de l'inflation d'avril, qui s'élève à 23,6% en année glissante, soit l'inflation la plus importante depuis 2004. L'inflation dépasse la fourchette cible de la Banque du Ghana depuis septembre 2021 et ne cesse de s'accroître depuis. L'inflation en glissement mensuel est visible au quotidien: elle est de 5,1% entre mars et avril 2022.

D'après GSS, les principaux moteurs de l'inflation sont les secteurs du transport – inflation de 33,5% – ainsi que de l'alimentation – hausse de 26,6%, principalement du fait de produits importés. En effet, l'inflation importée est de 24,7% alors que l'inflation des articles produits localement est de 23%. C'est la première depuis 29 mois que l'inflation importée est supérieure à l'inflation des articles locaux.

Guinée équatoriale - Réaction du gouvernement face à la hausse des prix des produits de première nécessité

La Guinée équatoriale n'échappe pas à la hausse du prix des matières premières. Le prix du blé a doublé, celui des œufs a été multiplié par trois. Pour maintenir le prix de vente du pain, sa taille a été réduite. En plus de l'augmentation des prix, ces produits sont touchés par les pénuries qui concernent aussi bien les produits laitiers que les produits céréaliers. Pour répondre à cette crise, le gouvernement a dit vouloir utiliser les facilités de libre-échange de la zone CEMAC pour s'approvisionner dans les pays voisins, notamment à partir du Cameroun. La GE a également annoncé qu'elle prendrait en charge certaines taxes de produits importés pour réduire leur coût final sur le marché.

Kenya - Le Président annonce une hausse du salaire minimum de 12 % en réponse à la hausse de l'inflation

Le président Uhuru Kenyatta a annoncé dimanche, lors de la fête du travail, une hausse du salaire minimum de 12 % pour soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs affecté par la hausse de l'inflation, qui résulte principalement de l'augmentation des prix des biens alimentaires et des carburants en raison de la guerre en Ukraine. Le salaire minimum kenyan, inchangé depuis quatre ans à 13 500 KES (116,4 USD) par mois, est ainsi passé depuis le 1^{er} mai 2022 à 15 120 KES (130,4 USD) par mois. La requête avait été émise par la *Central Organisation of Trade Unions* (COTU), principale organisation syndicale du pays, qui demandait une augmentation du salaire minimum de 40 %, révisée à 23 % après des discussions avec la *Federation of Kenya Employers* (FKE) qui considérait qu'une telle mesure nuirait à la compétitivité de l'économie kenyan. Toutefois, la hausse du salaire minimum concerne les travailleurs du secteur formel, qui d'après les données de l'Institut national des statistiques du Kenya (KNBS) ne concentraient que 16,6 % des emplois au 30 juin 2020. De plus, les modalités de mise en œuvre et de financement (par le gouvernement ou par les employeurs) de cette réforme restent encore inconnues à ce jour.

Kenya - Le Kenya espère toujours lever 1 Md USD sous la forme d'Eurobond d'ici juin

Le secrétaire du Trésor Ukur Yatani a de nouveau exprimé son intention de lever 1 Md USD sous la forme d'*Eurobond* avant la fin du mois de juin malgré les inquiétudes exprimées par son ministère quant à la hausse des taux d'intérêts qui pourraient rendre les emprunts trop coûteux. L'objectif de cette nouvelle émission est de financer le déficit de l'année fiscale en cours (déficit budgétaire prévu à -8,1 %). Cette émission s'inscrirait dans un contexte mondial de hausse des taux, en particulier ceux des économies émergentes et en développement, faisant suite au resserrement des conditions financières mondiales. Le taux sur les marchés de l'*Eurobond* 10Y kényan arrivant à échéance en 2024 est passé de 7,09 % mi-février à 9,15 % le 5 mai. Selon *Renaissance Capital* pour l'Afrique, le financement intérieur, les prêts bancaires ou les

prêts concessionnels des organismes multilatéraux pourraient être des sources alternatives de financement du budget. Cependant, avec 2 Mds USD d'*Eurobond* arrivant à échéance en juin 2024, le pays aura également besoin de financements extérieurs selon Moody's, qui note la dette extérieure du Kenya B2 (-).

Madagascar - La Banque centrale relève les taux de facilité de dépôt à 6 % et de prêt marginal à 8 %

A l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire le 28 avril 2022, la Banque centrale malgache (BFM) a décidé de modifier le corridor des taux d'intérêts en relevant le taux des facilités de dépôt de 4,1 % à 6,0 % et celui des facilités de prêt marginal de 7,2 % à 8,0 %. Le coefficient des réserves obligatoires demeure inchangé à 13,0 %. Elle motive sa décision par les pressions inflationnistes générées par la guerre en Ukraine notamment sur les prix mondiaux des produits d'alimentation et des hydrocarbures, révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour fin 2022 de 6,4 % à 8,0 %.

Mali - Faible taux d'exécution des dépenses d'investissement au 1er trimestre 2022

Le 29 avril 2022, le Ministère de l'Economie et des Finances a publié un rapport (provisoire) sur l'exécution du budget de l'Etat au 1er trimestre 2022. Ainsi, au 31 mars 2022, les recettes et dons ont atteint 323,4 Mds FCFA (493,1 M EUR), soit une diminution de 14,4% par rapport à mars 2021 et un taux de réalisation de 15,5% par rapport à la prévision annuelle. Ils ont été principalement portés par les recettes fiscales qui se situent à 315,9 Mds FCFA (481,6 M EUR) à fin mars 2021, soit 97,7% des recettes totales et dons. Le total général des dépenses s'élève à 396,5 Mds FCFA (604,5 M EUR) à fin mars 2022, en diminution de 8% par rapport à mars 2021 pour un taux de réalisation de 15,2% par rapport à la prévision annuelle. Les dépenses de personnel ont été liquidées à hauteur de 206,9 Mds FCFA (315,4 M EUR), soit 52,2% des dépenses totales et en augmentation de 15% en g.a. A noter que les dépenses en capital affichent un assez faible taux d'exécution, soit 9,3% par rapport aux prévisions budgétaires, et s'établissent à 69,2 Mds FCFA (105,5 M EUR) à fin mars 2022.

Mali - Baisse des échanges commerciaux au 1er trimestre 2022

Selon l'institut national de la statistique (Instat), les importations maliennes se sont élevées à 632,5 Mds FCFA (964,3 M EUR) au 1er trimestre 2022, soit une diminution de 22,6% en glissement annuel (g.a.) tandis que les exportations se sont élevées à 470,1 Mds FCFA (716,7 M EUR), soit une diminution de 14,9% par rapport au 1er trimestre 2021. Le principal produit exporté au 1er trimestre 2022 était l'or (90,6% du total) tandis que les principaux clients étaient l'Afrique du Sud (48,2% du total des ventes), la Suisse (29,6%) et l'Australie (11,8%). Du côté des importations, les principaux produits achetés ont été le pétrole et ses produits dérivés (27,8% du total), les céréales (7,6%) et les produits pharmaceutiques et médicaux (7,4%) tandis que les principaux fournisseurs étaient le Sénégal (19,5% du total des importations), la Chine (16,8%) et la Côte d'Ivoire (11,1%).

Nigéria - L'inflation atteint son plus haut niveau sur les huit derniers mois

Le Nigéria a enregistré en avril un taux d'inflation de 16,8% en glissement annuel, soit le plus haut niveau enregistré depuis le mois d'août 2021 (+17%). L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,76% en seulement un mois – une légère accélération par rapport au mois précédent.

Les conséquences de la guerre en Ukraine se font de plus en plus sentir sur le prix des denrées alimentaires, dont l'augmentation continue d'accélérer. Lors du mois d'avril, les prix de ces produits ont en effet progressé de 18,37% en g.a. soit +2% en un mois. La hausse des prix des céréales, très sensible, se répercute sur les denrées de substitution produites localement, comme le yam. L'inflation sur les produits alimentaires importés, souvent transformés, est légèrement moins marquée et s'établit à 17,7% en sur un an.

Sénégal - Près de 950 M EUR du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des Sénégalais

Lors du Conseil des ministres du 4 mai 2022, le Président de la République a demandé au gouvernement, dans un contexte mondial

marqué par le conflit en Ukraine, de poursuivre ses efforts pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le gouvernement, à travers les subventions qu'il accorde, aurait déjà mobilisé près de 350 Mds FCFA (533,6 M EUR) sur les prix de l'énergie et 157 Mds FCFA (239,3 M EUR) sur les prix des denrées de consommation courante (riz, huile, sucre, blé, etc.). En outre, le Chef de l'Etat a annoncé l'entrée en vigueur, le 1er mai 2022, de revalorisations salariales exceptionnelles dans la fonction publique pour un montant de 120 Mds FCFA (182,9 M EUR). Une révision du système de retraite est également prévue afin notamment de revaloriser les pensions du Fonds national de retraite (FNR).

Tanzanie - Le coût des importations de pétrole a presque doublé en mars en glissement annuel

D'après la Banque centrale tanzanienne, les coûts d'importations des biens et services ont augmenté de 43,2% en glissement annuel (g.a.) en mars 2022 pour atteindre 12,9 Mds USD, une hausse principalement portée par la hausse des coûts d'importations de pétrole qui ont quasiment doublé pour atteindre 2,2 Mds USD en g.a en raison d'une augmentation des volumes et des prix. Les importations de pétrole ont ainsi représenté 20% de la facture totale des importations du pays entre mars 2021 et mars 2022. La Banque centrale rappelle que le prix moyen du pétrole brut sur le marché mondial a augmenté de 79% en mars 2022 en g.a pour atteindre 80,04 dollars le baril contre 44,81 dollars le baril en mars 2021, en raison de la reprise de la demande après la réouverture des économies suite à la crise du Covid-19 et de la guerre en Ukraine. La hausse des prix au niveau mondial s'est répercutée sur les prix annuels à la pompe de l'essence, du diesel et du kérosène en Tanzanie, qui ont respectivement augmenté de 37,3%, 27,2% et 27,2% en glissement annuel en mars 2022. Le ministre de l'Énergie, Juaanuary Makamba, a par conséquent annoncé la mise en place, à partir de juin, d'une subvention de 100 MdTZS (43 MUSD) visant à faire baisser les prix des carburants. D'après le ministre, d'autres mesures sont en préparation pour l'année fiscale 2022/2023, notamment l'établissement d'un fonds de stabilisation des prix du carburant, la création d'une réserve stratégique nationale de pétrole et la mise en place d'un grand dépôt de carburant (*PetroleumHub*).

Environnement des affaires

Afrique centrale - Les opérations en cryptomonnaies mises sous surveillance en zone CEMAC

Dans un communiqué de presse du 6 mai 2022, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), régulateur du secteur bancaire en zone CEMAC, a annoncé sa décision de mettre en place un dispositif d'identification et de reporting des opérations en lien avec les cryptomonnaies. Cette décision intervient après l'adoption le 22 avril 2022 par la RCA du bitcoin comme monnaie légale au côté du franc CFA. La Cobac rappelle également certaines interdictions relatives à l'usage des crypto-actifs dans la sous-région, notamment « *la souscription et la détention des cryptomonnaies de quelle que nature que ce soit pour compte propre ou pour compte des tiers, l'échange ou la conversion, le règlement ou la couverture en devise ou en franc CFA des transactions relatives aux cryptomonnaies ou ayant un lien avec celles-ci, l'interdiction du bitcoin ou de toute autre cryptomonnaie comme un moyen d'évaluation des éléments d'actif, de passif ou de hors-bilan des établissements assujettis* ».

Afrique de l'Est - Le secteur privé propose l'harmonisation fiscale au sein de la CAE

L'East African Business Council, qui chapeaute les organisations du secteur privé de l'Afrique de l'Est a proposé l'harmonisation de plusieurs taxes, notamment la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le revenu et les droits d'accise, dans les budgets régionaux 2022/2023. Cette proposition intervient alors que la plupart des budgets pour l'exercice 2022/2023 dans la région doivent entrer en vigueur le 1^{er} juillet. La proposition consiste à appliquer le même pourcentage de TVA sur les marchandises dans la région. À l'heure actuelle, même si les exportateurs n'ont pas à payer la TVA, le pourcentage appliqué aux autres biens varie dans la région : Le Kenya applique une TVA locale de 16 %, tandis que l'Ouganda, le Rwanda

et la Tanzanie sont à 18 % (15 % à Zanzibar). Les droits d'accise appliqués aux services de télécommunications et aux transferts d'argent varient également selon les pays. La proposition consiste à maintenir le droit d'accise à 10 %.

Burkina Faso - Le gouvernement annonce plusieurs mesures pour faire face aux enjeux sécuritaires

Lors du Conseil des ministres du 27 avril 2022, le Secrétaire général du gouvernement a annoncé prendre plusieurs mesures pour faire face aux enjeux sécuritaires. Il s'agit entre autres : (i) de la suspension temporaire et la réorganisation des activités d'orpaillage ; (ii) de l'interdiction d'importation de certains produits spécifiques utilisés par les groupes armés terroristes pour mener les attaques ; (iii) du renforcement des mesures de lutte contre la fraude ; (iv) de l'interdiction de transporter du carburant dans des futs et d'utiliser des engrais chimiques dans les zones à fort défis sécuritaires ; (v) de la réorganisation de la vente du bétail. Ces mesures visent, selon les autorités de la Transition, à créer un environnement permettant aux populations d'avoir accès aux services sociaux de base, et aux services administratifs de l'Etat de jouer leurs rôles régaliens.

Cap-Vert - Le Cabo Verde Investment Forum prévu les 16 et 17 juin prochain sur l'île de Sal

Le prochain Forum de l'investissement du Cap-Vert se tiendra sur l'île de Sal les 16 et 17 juin 2022. Organisé par Cape Verde Trade Invest, l'organisme de promotion des investissements au Cap-Vert, il aura pour objectif de faire se rencontrer promoteurs de projets, bailleurs de fonds et investisseurs afin de renforcer les investissements privés dans l'économie cap-verdienne. Les secteurs de l'économie numérique, de l'économie bleue, des énergies renouvelables, du transport maritime et aérien, des services financiers et de l'agro-industrie, ainsi que du tourisme seront principalement mis en lumière lors de cet événement.

Cameroun - Le gouvernement allège les taxes sur les importations des produits pétroliers

Louis Paul Motazé, ministre des Finances, a signé le 29 avril, une décision fixant les nouvelles

valeurs à prendre en compte dans le calcul des droits, taxes et douanes sur les produits pétroliers raffinés importés. Le coût à prendre en compte les 6 prochains mois pour le super est de 327 169 FCFA par tonne métrique, 314 591 FCFA pour le gasoil et 342 933 FCFA pour le pétrole lampant. Dans le contexte de l'augmentation des cours mondiaux des produits pétroliers en lien avec la guerre en Ukraine, cette décision vise à alléger les droits de douane à payer par les importateurs de ces produits. Pour rappel, depuis l'incendie de la Sonara, unique raffinerie de pétrole du pays en mai 2019, le Cameroun importe tous les produits raffinés consommés sur son territoire. Si d'une part, la décision du Minfi prive l'Etat des recettes douanières additionnelles liées à la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international, d'autre part, elle devrait permettre de réduire l'enveloppe de subventions de l'Etat des prix à la pompe, évaluée désormais à près de 672 Mds FCFA, contre 120 Mds prévus initialement.

Nigéria - 28 % des entreprises à plus forte croissance d'Afrique se trouvent au Nigéria

Dans un récent classement, le Financial Times recense les 75 entreprises africaines à plus forte croissance entre 2017 et 2020. Parmi ces entreprises, 21 sont nigérianes (28%), le pays étant deuxième du classement après l'Afrique du Sud (32%). Ces entreprises ont connu une multiplication par plus de cinq de leur chiffre d'affaires en l'espace de trois ans, et un quasi-triplement du nombre de leurs employés. En particulier, l'entreprise nigériane AFEX, troisième du classement mais première dans le secteur agricole, a connu une croissance cumulée de plus de 4 200%. Sa plateforme propose une place de marché des denrées agricoles de base (commodities) ainsi que des services commerciaux et financiers pour l'inclusion économique des producteurs. Les secteurs les plus représentés dans ce classement, au Nigéria comme dans le reste de l'Afrique, sont la Tech, les services financiers, les métaux précieux, et l'agriculture. L'importance notable des entreprises innovantes et numériques souligne l'élan dont elles bénéficient, et que la crise sanitaire et ses multiples restrictions physiques ont à certains égards accéléré. A noter : ce classement ne fait apparaître que les entreprises qui ont affiché un

revenu supérieur à 1,5 M USD en 2020, et qui ont accepté d'y figurer.

Zimbabwe - La banque centrale revient sur la mesure d'interdiction des prêts (RBZ)

Le 17 mai, la banque centrale (Reserve Bank of Zimbabwe – RBZ) a annoncé dans un communiqué qu'elle mettait fin à la décision de suspendre les prêts des banques commerciales au secteur privé et public, qui avait été annoncée le 8 mai par le président Emmerson Mnangagwa. Alors que le pays est dans la tourmente depuis quelques semaines, cette mesure, parmi d'autres, visait à juguler l'inflation (repartie nettement à la hausse en avril) et la chute de la monnaie domestique. Le même jour, le ministère des Finances a annoncé la suspension des taxes à l'importation sur plusieurs produits alimentaires de première nécessité (riz, farine, sel, lait en poudre, etc.) pour une durée de six mois, afin de limiter l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages. Le 18 mai, le taux de change officiel est passé de 165 à 258 ZWL pour 1 USD, soit une dépréciation de près de 50% – cela fait suite à une autre décision, celle de prendre désormais comme taux de référence le taux sur le marché interbancaire de la devise et non plus le taux révélé par les enchères organisées par la RBZ. Mécaniquement la prime sur le marché parallèle s'est réduite de près de 150% à moins de 65%.

Projets et financements

Côte d'Ivoire - COP 15 : lancement de l'Initiative d'Abidjan

Au cours du sommet des Chefs d'État et de gouvernement marquant l'ouverture officielle de la 15e Conférence des parties sur la Désertification et la sécheresse (COP 15), le 9 mai 2022 à Abidjan, le Président ivoirien a annoncé un nouveau plan quinquennal, dénommé "l'Initiative d'Abidjan". Ainsi, ce programme, qui a reçu des contributions à hauteur de 2,3 Mds USD pour un objectif initial de 1,5 Md USD sur 5 ans, visera à : (i) lutter contre la déforestation et restaurer 20% du couvert forestier ivoirien d'ici 2030 ; (ii) l'amélioration de la productivité agricole, à travers la mécanisation et la restauration des sols ; (iii) agir sur la durabilité des chaînes de valeurs actuelles et accentuer la transformation locale ; (iv) identifier les chaînes de valeur du futur et les rendre respectueuses des sols et résilientes au changement climatique. Pour rappel, la superficie forestière du pays a été réduite de près de 80% depuis les années 1900 et 60% du territoire national est touché par la désertification et la sécheresse.

Afrique de l'Ouest - 150 M EUR de la BOAD pour 6 projets de développement en Afrique de l'Ouest

Le 19 mai 2022, le Conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a approuvé 6 propositions de financement de projet dans 4 pays d'Afrique de l'Ouest pour un montant global de 150,3 M EUR. Ils concernent : (i) au Bénin, un appui à la 2nde phase du Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants (ProSeR 2), à hauteur de 26,7 M EUR ; (ii) au Burkina Faso, un financement pour la 3ème phase du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) à hauteur de 22,9 M EUR et le renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou à hauteur de 6,9 M EUR ; (iii) au Sénégal, la construction de 1 529 salles de classe à hauteur de 38,1 M EUR et la construction et l'exploitation d'une centrale thermique de 120 MW à hauteur de 10 M EUR ; (iv) en Côte

d'Ivoire, la construction et l'équipement de 4 lycées d'excellence et d'un collège de jeunes filles qui bénéficieront à près de 1 600 élèves (45,7 M EUR).

Côte d'Ivoire - 340 M USD de la Banque mondiale pour 3 projets de développement

Le 6 mai 2022, la Directrice des opérations de la Banque mondiale (BM) et le Ministre de l'Economie et des Finances ont procédé à la signature de 3 accords de financement pour un montant total de 340 M USD. Dans le détail, il s'agit : (i) du Projet de cohésion sociale des régions du nord du Golfe de Guinée (COSO), à hauteur de 150 M USD, qui permettra d'améliorer la collaboration régionale des pays face aux problématiques de fragilité, conflits et violences ; (ii) du Programme d'amélioration de la gouvernance pour la délivrance des services de bases aux citoyens (PAGDS), à hauteur de 110 M USD, qui vise entre autres à renforcer la planification, la budgétisation et la passation des marchés ainsi que la mobilisation des ressources intérieures ; (iii) du Projet stratégique de préparation et de riposte à la COVID-19, à hauteur de 80 M USD, pour l'acquisition de vaccins supplémentaires et leur déploiement ainsi que la formation d'agents de santé.

Cameroun - 100 M USD de la Banque mondiale contre l'insécurité alimentaire au Cameroun

Le 2 mai 2022, la Banque mondiale a approuvé en faveur du Cameroun un crédit de 100 M USD via son guichet IDA (Association internationale de développement). Ce financement vise à permettre au Cameroun de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accroître la résilience aux chocs climatiques chez les ménages et des producteurs ciblés par le projet. Le projet devrait bénéficier à plus de 400 000 Camerounais dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamawa et de l'Est. Le projet contribuera également à améliorer la productivité et l'accès aux marchés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Niger - Le FMI accorde 50 MEUR au titre de la 1ère revue de la facilité élargie de crédit

Le 17 mai 2022, les services du FMI et les autorités nigériennes ont conclu un accord sur la première revue du programme économique appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Après validation par le Conseil d'administration du FMI en juin prochain, l'accord permettra le décaissement de 39,5 M DTS (50,3 M EUR). Ainsi, le taux de croissance pour l'année 2022 devrait s'établir à 6,9%, porté par le redressement de la production agricole et l'accélération de la mise en œuvre de projets d'investissements liés à l'oléoduc rejoignant le Bénin. Toutefois, des risques baissiers subsistent parmi lesquels la volatilité des prix des matières premières ou encore la vulnérabilité aux chocs climatiques. Concernant les finances publiques, le déficit budgétaire devrait atteindre 6,6% du PIB en 2022, sous l'impact de l'adoption de mesures d'urgence (achat de céréales pour les personnes vulnérables, plan d'aide à l'achat d'engrais et de pesticides, programme pour améliorer les infrastructures scolaires). L'institution note néanmoins que le risque de surendettement public reste modéré.

RDC - Accord au niveau des services du FMI sur la 2^{ème} revue de la FEC 2021-2023

A l'issue d'une mission à Kinshasa du 27 avril au 9 mai, les services du FMI ont annoncé qu'ils sont parvenus à un accord au niveau des services avec les autorités congolaises pour la deuxième revue du programme économique et financier de la RDC appuyé par une facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord des services devrait être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du FMI fin juin 2022. Selon le FMI, les bonnes performances enregistrées dans le secteur minier en RDC en 2021 ont contribué à atteindre une croissance de 6,2 %, une réduction du déficit du compte courant à 1 % du PIB, ainsi qu'une augmentation des réserves de change à près de 3 Mds USD en fin d'année. Dans ce contexte, la mise en œuvre du programme a été satisfaisante. Les perspectives pour 2022 restent relativement favorables selon le FMI avec une prévision de croissance à 6,1 %, malgré d'importants risques liés à la guerre en Ukraine, notamment le poids de la hausse des prix mondiaux des produits de base sur

l'inflation et l'augmentation des dépenses courantes du fait des subventions sur les carburants.

Tchad – Signature de deux accords entre le ministère de l'Economie et la Banque mondiale

Les accords concernent le financement de deux projets : le projet d'accroissement de l'accès à l'énergie au Tchad (PAAET), bénéficie d'un montant de 295 M USD, et le Projet d'Amélioration des Résultats d'Apprentissage de l'Éducation de Base (PARAEB), pour un montant de 150 M USD. Le PAAET vise à accroître l'accès à l'électricité – actuellement à 6,4 % au Tchad soit l'un des plus bas au monde - et aux solutions de cuisson propre grâce à l'électrification via l'extension du réseau principal et des mini-réseaux, les systèmes solaires autonomes, le déploiement de foyers améliorés et la gestion des ressources naturelles. Le PARAEB devrait quant à lui permettre d'améliorer l'accès à l'enseignement primaire tout en ciblant la qualité de l'enseignement pour la lecture, l'écriture et le calcul.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique australe – L'Afrique du Sud, la Namibie et quatre autres pays s'allient pour former la nouvelle alliance africaine pour l'hydrogène vert

L'Afrique du Sud, la Namibie, le Kenya, l'Égypte, le Maroc et la Mauritanie ont officiellement lancé, le 18 mai, l'Alliance pour l'hydrogène vert en Afrique, dans le but de faire du continent un chef de file dans la course au développement de l'hydrogène vert. Soutenu par des acteurs majeurs – les Nations unies pour le changement climatique, l'Organisation pour l'hydrogène vert, la Banque africaine de développement et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique –, ce projet permet de réunir les pays africains les plus avancés dans le développement de cette énergie et aux avantages comparatifs géographiques incontestables – fort potentiel d'énergie solaire et éolienne et vastes étendues de terres non arables. Cette alliance intervient alors que l'Afrique du Sud et la Namibie mettent en œuvre des projets pilotes dans un périmètre réduit. Un tel accord permettrait de réduire les coûts fixes très élevés liés à la construction d'infrastructures pour l'hydrogène vert, notamment d'un terminal portuaire pour l'exportation.

Afrique du Sud – Appel d'offres pour un nouveau terminal gazier à Richards Bay

Transnet, entreprise nationale de gestion et d'exploitation des ports et des gazoducs publics, devrait annoncer un appel d'offres (Request for Proposal – RfP) dans les prochaines semaines pour la construction d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) au sein du port de Richards Bay dans la région du Kwazulu Natal. Cette annonce intervient après que la demande d'information (Request for Information – RfI), lancée en février dernier, ait

été un large succès avec près d'une vingtaine d'entreprises intéressées. Ce projet rejoint la stratégie du ministère des ressources minérales et de l'énergie (DMRE) pour le développement d'un marché national du gaz, ainsi que les objectifs du plan de ressources intégrées (IRP) du pays pour l'électricité, qui prévoit une allocation de 3 000 MW de gaz à l'électricité d'ici 2027. Initialement prévu pour entrer en service en 2024, le terminal devrait, selon le nouveau calendrier, être opérationnel en 2026.

Afrique du Sud – L'Afrique du Sud accueille la plus grande conférence minière du continent

Le lundi 9 mai dernier, s'est ouverte la plus grande conférence minière du continent en Afrique du Sud : African Mining Indaba. A cette occasion, le Minerals Council South Africa, organisation patronale de l'industrie minière sud-africaine, a publié les chiffres du secteur pour l'année 2021. Porté par la hausse significative (+40%) des matières premières, la valeur de la production minière a atteint plus de 1 000Mds ZAR (60Mds EUR) pour la première fois en 2021, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à 2020, qui était déjà supérieure de 14 % à 2019. Le secteur représente ainsi 8,7% du PIB sud-africain (480Mds ZAR – 28,7Mds EUR), en augmentation d'un point et demi par rapport à 2020 et près de 460k emplois, soit 3,2% des emplois du pays.

Toutefois, ces chiffres ne doivent pas occulter les défis auxquels fait face le secteur minier sud-africain, à l'image des négociations salariales entre mineurs et compagnies minières. Les propositions de revalorisations salariales sont jugées insuffisantes par les travailleurs, qui réclament des augmentations à deux chiffres pour faire face à l'inflation.

Par ailleurs, le secteur minier fait face à des problèmes récurrents d'approvisionnement en électricité, en raison des difficultés économiques et structurelles de l'électricien national Eskom. En 2021, la perte économique associée aux délestages est estimée à 3,1% du PIB. Depuis fin 2021, le gouvernement a cependant autorisé les entreprises à produire leur électricité de manière indépendante à hauteur de 100MW, ce qui devrait, à terme, résoudre le problème de fourniture électrique des mines. Une autre difficulté structurelle provient des limites de l'opérateur public de fret ferroviaire et portuaire Transnet.

Enfin, si la production minière s'est redressée de 11% en glissement annuel, elle demeure très loin du pic des années 2000 à 2006. Dans ce sens, l'Afrique du Sud a perdu en 2018 son leadership historique dans la production africaine d'or, au profit du Ghana.

Angola - De nouveaux financements pour l'organisation africaine des producteurs de pétrole

L'Angola, tout comme les 14 membres de l'organisation africaine des producteurs de pétrole, disposera bientôt d'un fonds de 5Mds USD pour la recherche et le développement de l'industrie pétrolière sur le continent. Un mémorandum avec les pays africains producteurs de pétrole comprend la création de la banque africaine de l'énergie, une future institution chargée de financer des projets de recherche et de prospection pétrolière et gazière sur le continent. L'information est contenue dans le mémorandum signé ce lundi, 16 mai à Luanda entre Afreximbank et l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (OAPP), en marge du 8^{ème} congrès de cette organisation.

Botswana - Le Botswana lance un appel d'offres pour une centrale solaire de 200MW

Le ministère botswanais des Ressources minérales, des technologies vertes et de la sécurité énergétique a lancé un appel d'offres auprès de producteurs indépendants d'électricité (IPP) pour la construction d'une centrale électrique en deux phases de 100 MW, dont la mise en service est prévue en 2026 - 2027. Ce partenariat public-privé verra l'entreprise publique Botswana Power Corporation (BPC) acheter l'électricité produite par les futures installations à l'image du précédent appel d'offres pour la construction de six centrales solaires. À travers ces projets, le gouvernement botswanais espère combler la demande d'électricité qu'il estime à 550 MW. La construction de nouvelles centrales solaires permettrait aussi de diversifier le mix électrique du pays dominé actuellement par le charbon (80%). En matière d'énergie solaire, ce pays d'Afrique australe affiche des avantages géographiques incontestables, avec plus de

3 200 heures d'ensoleillement par an, et une irradiance de 6 640 Wh/m²/jour, selon Power Africa.

Congo - Le Congo et l'Italie concluent un accord pour augmenter la production et l'approvisionnement en gaz

Claudio Descalzi, le PDG d'ENI, et le ministre des Hydrocarbures du Congo ont signé le 21 avril à Brazzaville une lettre d'intention pour augmenter la production et l'exportation de gaz, en présence des ministres des Affaires étrangères du Congo et de l'Italie ainsi que du ministre italien de la Transition écologique. L'accord prévoit l'augmentation de la production de gaz au Congo grâce au développement d'un projet de gaz naturel liquéfié (GNL) - dont le démarrage est prévu en 2023 - d'une capacité de plus de 3 M de tonnes par an, une fois pleinement opérationnel. La signature de cet accord s'inscrit dans la stratégie de l'Italie de diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie dans un contexte de crise traversée par l'Europe. Les deux pays ont également convenu de promouvoir la décarbonation et la transition énergétique durable au Congo, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Ghana - La compagnie électrique du Ghana doit aux producteurs indépendants d'électricité 900 M USD

La compagnie électrique du Ghana (ECG) a accumulé à 900 M USD d'arriérés depuis 2021. Les producteurs se plaignent notamment de fortes pertes en devises et en intérêts dues à la perte de valeur du Ghana cedi. La compagnie d'électricité publique achète de l'électricité aux producteurs et la distribue aux consommateurs dans les régions du sud du pays. Cependant, en raison de la faiblesse du recouvrement des recettes, ses pertes annuelles – techniques et commerciales – représentent environ 30% de ses recettes, soit bien plus que la marge de perte autorisée par l'autorité de régulation, qui est de 23%.

Par ailleurs, le Ghana a signé avec ces opérateurs des contrats take or pay, qui l'obligent à payer l'électricité non consommée à des tarifs élevés. Le ministre de l'énergie avait déclaré en 2021 que si l'incapacité d'ECG à

collecter efficacement les revenus de la vente d'électricité n'était pas résolue, la dette liée au secteur de l'énergie pourrait atteindre plus de 12 Mds USD en 2023. Pendant ce temps, ECG réclame une hausse des tarifs de 148%.

Mozambique - Fin de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le projet hydroélectrique de Mphanda Nkuwa

Huit consortiums internationaux ont répondu à l'AMI lancé en décembre dernier pour la construction du projet hydroélectrique de Mphanda Nkuwa, dans le centre du pays. Sur l'ensemble des propositions, deux sont européennes, l'une norvégienne, dirigée par Scatec, et l'autre française, dirigée par l'électricien EDF.

Pour rappel, le coût de l'infrastructure est estimé entre 4 et 4,5Mds EUR, et sa capacité de 1 500 MW fera de Mphanda Nkuwa la deuxième plus grande centrale hydroélectrique dans la région après Cahora Bassa (HCB) au Mozambique, qui génère 2 070 MW. Carlos Yum, directeur du bureau d'exécution du projet, avait déclaré l'an dernier que la construction du barrage devrait commencer en 2024 et durer au moins sept ans.

Les prochaines étapes consistent d'une part à l'évaluation des huit manifestations d'intérêt et d'autre part à un processus de pré-sélection pour l'appel d'offres final. En revanche, aucune date n'a été annoncée pour ces échéances.

Nigéria - Le gouvernement ouvre une cellule nationale pour réduire les émissions de CO2

Le ministre fédéral de l'Environnement a nommé une commission chargée de définir une stratégie nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Lors de la COP26, le Nigéria s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. La commission mise en place est chargée de définir des actions à mener sur le court terme pour parvenir à cet objectif. Si cette initiative témoigne de la volonté du gouvernement d'agir contre le réchauffement climatique, le défi reste de taille. Le Nigéria aurait besoin de 400 Md USD pour atteindre la neutralité carbone, dont 310 Md USD pour la réhabilitation de son réseau électrique. En effet, près de la moitié de l'électricité consommée

dans le pays est fournie par des générateurs au diesel ou au charbon, particulièrement polluants ; le Nigéria en compterait 60 millions.

Les plus importantes émissions de GES proviennent toutefois du torchage des rejets de gaz naturel lors de l'extraction du pétrole. Entre 2017 et 2020, cette activité a représenté un manque à gagner de 2 Md USD et 12 000 MW, soit autant que la puissance électrique installée dans le pays, et le double de la puissance réellement disponible. Le Nigéria est le 4ème émetteur de GES du continent avec 127 MT produits, soit 0,4% des émissions mondiales, contre 420 MT pour la France. L'empreinte carbone du Nigéria reste faible à 0,65 T/hab/an contre 11 T/an pour un Français et 18 T/an pour un Américain.

Sénégal - Adoption de la loi sur le contenu local dans le secteur minier

En séance plénière le 6 mai 2022, les députés ont voté à l'unanimité la loi sur le contenu local dans le secteur minier, qui constitue le prolongement de celle adoptée en 2019 dans le secteur des hydrocarbures. Celle-ci vient compléter le dispositif réglementaire dans le secteur, un nouveau code minier ayant été adopté en 2016 (loi n°2016-32 du 8 novembre 2016) et prévoyant déjà la mise en place de dispositions favorisant le contenu local. L'objectif visé par les autorités, à travers cette loi, serait de responsabiliser le secteur privé national dans l'exploitation des ressources minières et d'optimiser leur participation notamment dans le domaine des achats, de la formation ou encore des transports

Soudan - Négociation en cours pour le renouvellement de l'accord de transit du brut sud-soudanais.

Une délégation sud-soudanaise, présidée par le sous-secrétaire du ministère du Pétrole accompagné de son homologue du ministère des Finances et d'un groupe d'experts, est arrivée à Khartoum le 22 mai pour discuter avec sa contre-partie soudanaise du renouvellement de cet accord de transit. Les discussions portent notamment sur l'évaluation de l'accord signé en 2012, arrivé à terme en mars 2022, et sur la signature d'un nouvel accord de trois ans. Pour mémoire, le premier accord englobait non seulement les coûts de transit du brut, mais

également une compensation de 3 Mds USD au titre des pertes encourues suite à la sécession du Soudan du Sud. Alors que l'aide internationale occidentale s'est tarie depuis le coup d'Etat du 25 octobre, les autorités soudanaises ont un besoin urgent des devises, dont une partie provient de ces frais de transit, estimés à au moins un milliard de dollars.

Industrie Transport et infrastructures

Angola - Airbus fournira trois avions de surveillance maritime à l'Angola

Airbus fournira trois avions de surveillance maritime à la National Air Force angolaise, pour un montant total estimé à 160M USD. Ces derniers seront employés pour la protection de l'espace maritime angolais, les opérations de recherche et de sauvetage en mer, la lutte contre les trafics illicites et la pêche illégale, ainsi que la reconnaissance et le renseignement. Les deux C295 MSA (Maritime Surveillance Aircraft) seront équipés d'un radar, de moyens électro-optiques, et d'un système de mission FITS développé par Airbus pour gérer de manière intégrée les capteurs et communications. Le troisième sera davantage dédié au transport de personnels. Ces nouveaux avions seront livrés aux forces aériennes angolaises dans les trois prochaines années.

Cap-Vert - Vinci obtient la concession pour la gestion de 4 aéroports et 3 aérodromes

Lors du Conseil des ministres du 4 mai 2022, le gouvernement du Cap-Vert a approuvé l'octroi de la concession du service public aéroportuaire de soutien à l'aviation civile dans quatre aéroports internationaux et trois aérodromes au groupe Vinci. Le décret stipule que la concession au groupe Vinci couvre les aéroports internationaux des îles de Santiago (Praia), Sal, Boa Vista et São Vicente, ainsi que les trois

aérodromes du pays, sur les îles de Maio, Fogo et São Nicolau.

Guinée - Signature d'une convention avec le groupe Bolloré pour la construction d'une école des chemins de fer

Le 5 mai 2022, le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le directeur pays du groupe Bolloré ont procédé à la signature d'une convention de financement pour la construction d'un nouveau centre de formation des chemins de fer. Le financement, d'un montant de 1,9 Md GNF (environ 200 000 EUR), permettra la construction, entre autres, de 8 salles de classe, 2 ateliers pratiques et 5 bureaux administratifs. Le gouvernement guinéen s'est engagé à mettre à disposition un terrain et à en assurer la sécurité.

Kenya - China Road and Bridge Corporation (CRBC) remporte un contrat pour la réhabilitation de la section inférieure de l'Expressway

Après avoir achevé les travaux de l'Expressway – l'autoroute à péages de 27 km construite en PPP traversant Nairobi et reliant notamment le CBD à l'aéroport international de la capitale – la China Road and Bridge Corporation (CRBC) vient de remporter l'appel d'offres d'un montant de 9 Mds KES (73 MEUR) pour réhabiliter la section inférieure (qui existait originellement) de l'Expressway. L'objectif est de réhabiliter l'axe, en partie endommagé par les travaux de construction de l'autoroute, par : i) la création d'allées piétonnes ; ii) la réparation du système de drainage ; iii) le déploiement d'un système moderne d'éclairage ; et iv) la mise en place d'un système de *Bus Rapid Transit (BRT)*, qui semble toutefois difficilement réalisable au vu des faibles réserves de capacités des voies et des emprises limitées pour d'éventuelles stations. « Il semblait évident que l'entreprise qui était en charge de la construction de la nouvelle autoroute réhabilite l'ancienne route », a précisé James Macharia, le secrétaire aux Transports. Toutefois, cette annonce a suscité de nombreuses contestations et critiques. Plusieurs médias ont ainsi dénoncé l'attribution de ce marché sur un appel d'offre peu transparent, arguant que les 9 Mds KES qui seront financés sur le budget de l'Etat, auraient pu être anticipés et inclus dans le contrat de PPP initial (donc à la charge de CRBC) et que la

CRBC est dans une position de conflit d'intérêt souhaitant probablement maximiser le trafic sur les voies concurrentes de l'Expressway en concession.

Togo - Relance du projet de construction de la centrale solaire de l'Aéroport de Lomé

La Société aéroportuaire Lomé-Tokoin (SALT) relance son appel d'offre pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire. Cette infrastructure énergétique, dotée d'une capacité énergétique de 1,8 MW et d'une durée de vie de 25 ans, visera à réduire les factures d'électricité de l'Aéroport international Gnassingbe Eyadema ainsi qu'à optimiser ses besoins énergétiques et à s'aligner sur les ambitions du Togo en matière d'énergies renouvelables. Le contrat de concession sera conclu pour une durée de 15 ans après une période d'essai de 3 à 6 mois, et justifiant d'une économie minimale de 25% sur la facture d'électricité.

Agriculture et agroalimentaire

Afrique centrale - Interdiction des exportations de certains fruits et légumes vers le marché européen

Selon une note circulaire du 18 avril de la Commission européenne en charge de la législation phytosanitaire, les exportations de certains produits agricoles (aubergines, goyaves, mangues, papayes, poivrons, et tomates) à partir de plusieurs pays, dont le Cameroun et ses voisins de la CEMAC, sont interdites sur le marché européen. Ces produits agricoles auraient été exposés à « certaines espèces et certains genres de mouches » désignés comme organismes de quarantaine par la législation de l'UE. Pour remédier à la situation, l'UE recommande aux producteurs des pays concernés d'appliquer une approche systémique ou un traitement post-récolte pour garantir l'absence d'organismes nuisibles dans le produit exporté.

Afrique de l'Ouest - Vers un déficit mondial de 181k tonnes de cacao sur la campagne 2021-2022

Le 16 mai 2022, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a publié son rapport mensuel sur le marché du cacao pour avril 2022. Selon les premières informations disponibles, la saison cacaoyère 2021/22 se dirige vers un déficit mondial d'environ 181k tonnes, imputable principalement à la production ghanéenne qui pâtit de conditions météorologiques moins propices et de l'apparition d'une maladie végétale (le swollen shoot). En Côte d'Ivoire, la récolte devrait également être en baisse (-3,2% entre le 1er octobre 2021 et le 1er mai 2022.). Par ailleurs, malgré l'inflation généralisée, le 1er semestre de la campagne cacaoyère a enregistré un rebond de la demande mondiale, grâce à la reprise du secteur des transports aériens et des festivités saisonnières. En outre, le marché mondial du cacao a été globalement baissier en avril, les prix du contrat à terme sur le cacao atteignant le niveau le plus bas sur 4 mois à Londres à 2 179 USD la tonne et le niveau le plus bas sur 3 mois à New York à 2 430 USD la tonne. Un facteur contributif a été l'appréciation de 4% du dollar américain au cours du mois d'avril.

Afrique de l'Ouest - Révision du mécanisme de rémunération des producteurs de cacao

Le 17 mai 2022, les deux plus grands producteurs mondiaux de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont signé le "pacte économique du cacao durable", prenant en compte les volets économiques, sociaux et environnementaux de l'économie cacaoyère. Cet accord a notamment pour objectif le suivi de l'application des différentiels d'origine, une prime que les exportateurs paient pour la qualité des fèves de cacao. Pour rappel, la Côte d'Ivoire et le Ghana représentent plus de 60% de la production mondiale de cacao.

Agenda

13 et 14 juin 2022	<u>Africa CEO Forum à Abidjan</u>
15 au 18 juin 2022	<u>AfricaTech au salon VivaTech à Paris</u>
16 et 17 juin 2022	<u>Business Forum Afrique de l'Ouest – Union européenne à Abidjan</u>
6 au 8 juillet 2022	<u>Mission Economique et Commerciale de la Francophonie en Afrique Centrale (MEAC) à Libreville</u>
21 au 23 juin 2022	<u>Forum d'affaires Afrique australe à Johannesburg</u>
23 juin 2022	<u>Forum Afrique du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) et de l'Opinion à Paris</u>
7 septembre 2022	<u>BlueInvest Africa 2022 aux Seychelles</u>
4 et 5 octobre 2022	<u>Ambition Africa à Paris</u>
27 et 28 octobre 2022	Rencontre des Entrepreneurs Francophones à Abidjan, à l'occasion de la 10 ^{ème} édition de la CGECI Academy

Contacts

Afrique australe

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Afrique du Sud, Botswana, Lesotho,
Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe
Contact : Bertrand FURNO

Angola

Contact : Stephan DUBOST

Mozambique, Eswatini

Contact : Pierre SEJOURNE

Afrique centrale

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CM>

Cameroun, Centrafrique, Guinée
Equatoriale, Tchad
Contact : Michel DROBNIAK

RDC, Congo

Contact : Thierry BLIN

Gabon, Sao-Tomé

Contact : Pascal FORNAGE

Afrique de l'Est et Océan indien

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/KE>

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda
Contact : Jérôme BACONIN

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Contact : Frédéric CHOBLET

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Contact : Anne-Brigitte MASSON

Ouganda, Soudan du Sud

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

Tanzanie

Contact : Annie BIRO

Soudan

Contact : Rafael SANTOS

Afrique de l'Ouest

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CI>

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée,
Libéria, Sierra Leone

Contact : Daniel GALLISSAIRES

Sénégal, Mauritanie, Cap Vert, Gambie

Contact : Christophe MORCHOINE

Togo, Bénin

Contact : Pascal FOURCAUT

Burkina Faso, Niger

Contact : Béatrice ALPERTE

Mali

Contact : Valéry ALVES

Nigéria-Ghana

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NG>

Nigéria

Contact : Pascal FURTH

Ghana

Contact : Olivier MARTIEL

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Pauline Fournel (pauline.fournel@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : Services économiques situés en Afrique subsaharienne

Pour s'abonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>

Pour se désabonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/unsubscribe/>